



**PRO VELO Suisse**  
Association nationale pour les  
intérêts des cyclistes  
Birkenweg 61 | Case postale  
CH-3001 Berne

Tél. 031 318 54 11  
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch  
CHE-114.662.277 TVA

**Communiqué de presse du 26 mars 2015**

**PRO VELO est alarmé et demande l'application de l'interdiction du portable au volant.**

***Les derniers chiffres sur les accidents montrent un nombre croissant d'accidents graves et mortels impliquant des cyclistes. Ceux-ci ne profitent pas de la même façon que les automobilistes des efforts des autorités et des associations en matière de sécurité. Par conséquent, PRO VELO exige, en plus de l'extension des infrastructures pour vélos nécessaires à leur sécurité, des mesures efficaces pour la mise en pratique de l'interdiction du portable au volant.***

L'année passée, 1'035 personnes ont été blessées gravement ou mortellement lors de déplacements à vélo. PRO VELO Suisse, l'association des cyclistes, est alarmé par ces chiffres qui montrent que chaque jour presque trois personnes en moyenne sont victimes d'un accident grave en roulant à vélo. Le chiffre des accidentés a augmenté de 12% par rapport à l'an passé, celui des blessés graves et des tués de 14%.

A long terme, les cyclistes ne profitent pas des succès en matière de sécurité du trafic. Au contraire, les dix dernières années ont même vu augmenter les risques qu'ils encourent (voir graphique « cyclistes et passagers blessés et tués »). Avec un index de 100 en 1992, les cyclistes se retrouvent à 115 en 2014, contre seulement 66 pour les automobilistes.

Les efforts entrepris par les autorités et les associations durant ces dernières années ne portent pas leurs fruits pour les cyclistes. Grâce aux progrès dans la construction des véhicules et les baisses de vitesses, la circulation en voiture est devenue plus sûre. Les personnes circulant sans une carapace de tôle – nous pensons aussi aux piétons et aux motocyclistes – ont par contre vu leur vie devenir plus dangereuse.

Dans deux cas sur trois, ce sont les automobilistes qui sont responsables des accidents. Les causes d'accidents les plus fréquentes sont le non respect des priorités et l'inattention. Pour PRO VELO, il est clair que l'utilisation d'appareils électroniques, tels que téléphones portables, appareils de navigation et de musique, augmente notablement l'inattention.

PRO VELO en appelle aux autorités et associations afin que des mesures efficaces profitant aussi aux usagers du trafic les plus faibles soient prises. En plus de l'amélioration urgemment nécessaire des infrastructures pour la sécurité des cyclistes, il s'agit aussi de mettre en application l'interdiction du portable au volant.

Télécharger le graphique: <http://www.pro-velo.ch/fr/medias/photos/>

### **Renseignements**

Jean-François Steiert, conseiller national, président de PRO VELO Suisse,  
Tél. 079 204 13 30

Roland Fischer, membre du comité de PRO VELO Suisse, Tél. 079 422 76 60

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale des cyclistes en Suisse. Elle représente les intérêts des cyclistes à l'échelle nationale et regroupe 40 associations régionales et plus de 32 000 membres individuels.